UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

# Tir à l'Arc

FICHE SPORT 2022-23

**Mise à jour le 12-07-2022**

**Remplacement de liens hypertexte le 07/02/2023**

# Dispositions spécifiques

## Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Thibaud VAUZEILLES

### FFTA

Xavier VERAY
Carole FERRIOU
Xavier MOURONVALLE

### UNSS

Philippe TONARD
Yannick HARDY
Thierry LAZZATI
Jean Michel KIEFFER
Dominique LAVISSE Référent sport partagé – sport.partage@unss.org

### Délégué technique UNSS

En attente d'une nomination

# Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

**LIEN**

# Conditions de participation spécifiques pour les championnats de France par équipes d'établissement en Tir à l'arc

La définition des niveaux de participation en Tir à l'Arc se fait d'après le type d'arc utilisé par les tireurs de l'équipe. Une équipe s'inscrit donc dans un niveau en fonction du type d'arc qu'elle va utiliser.

Tous les tireurs des équipes de niveau Établissement et Sport Partagé doivent utiliser un arc qui passe dans le gabarit (200 mm intérieur) et dont les branches ont une puissance maximum marquée (marquage d'origine constructeur) inférieure ou égale à 26'' livres. **(Marquage Max accepté : 24/26 livres).**

# Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement en Tir à l'arc

| | COLLÈGES ÉTABLISSEMENT | LYCÉES ÉTABLISSEMENT |
|---|---|---|
| COMPOSITION DES ÉQUIPES | 4 compétiteurs : benjamins, minimes et cadets.<br><br>Mixité obligatoire. | 4 compétiteurs : minimes, cadets, juniors et seniors 1<br><br>Mixité obligatoire. |
| JEUNE ARBITRE<br><br>**Lien livret JA** | En collège,<br>1 seul jeune arbitre par académie, établissement et excellence confondu | En lycée,<br>1 seul jeune arbitre par académie, établissement et excellence confondu |
| | Le jeune arbitre est Certifié académique minimum.<br>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.<br>Il ne peut pas être compétiteur.<br>Il peut être le même pour le CF collège et le CF lycée (CF l'un après l'autre)<br>En cas d'absence, les associations sportives concernées ne pourront pas participer aux Championnats de France. | |
| JEUNE COACH<br><br>**Lien livret JC** | 1 Jeune coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe.<br>En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France. | |
| REGLEMENT | FFTA.<br><br>Matériel autorisé : les arcs montés sans corde doivent impérativement passer dans un gabarit de 20 cm de diamètre.<br><br>La puissance maximale constructeur marquée sur les branches doit être inférieure ou égale à 26 livres. (Marquage max 24/26 livres).<br><br>Blasons : **60** cm ∅ dix zones | |
| TENUE DE COMPÉTITION | **Cf Règlement Fédéral** (II, B : la tenue de compétition)<br>**Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs**<br><br>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral | |

| | | |
|---|---|---|
| FORMULE DE COMPÉTITION | Tir à 15 m pour tous.<br><br>La phase de qualification se déroule en 6 volées de 5 flèches par compétiteur.<br><br>La phase de classement se déroule en Match par set<br>Set (volée) de 8 flèches en 160 secondes : 2 flèches par archer<br>Gain du set = 2 points, Egalité du set = 1 point, Perte du set = 0 point<br>L'équipe vainqueur du match est la 1ère équipe à 5 points<br>*Voir tableau exemple en annexe*<br><br>Si 4-4 à la fin du 4ème set, on effectue un tir de barrage.<br>Tir de barrage : volée de 4 flèches en 80 secondes, 1 flèche par archer<br><br>Si à la fin du tir de barrage, une égalité de score est constatée, c'est la flèche la plus près du centre qui détermine l'équipe vainqueur. | |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION | Tous les champions d'académie peuvent postuler à la qualification dans la limite des quotas attribués.<br><br>Si toutefois le nombre d'équipes postulantes est supérieur au nombre de quotas, la commission de qualification classera les équipes en fonction des résultats obtenus lors **du tour de qualification** du championnat académique<br>⇨ Total sur 1200 points<br><br>En tout état de cause, la commission de qualification est la seule habilitée à publier la liste des équipes qualifiées. | |
| NOMBRE D'ÉQUIPES | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en collège toutes catégories confondues (établissement, excellence et sport partagé) | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en lycée toutes catégories confondues. (établissement, excellence et sport partagé) |
| TITRES DÉCERNÉS | Champion de France UNSS Équipe Établissement collèges | Champion de France UNSS Équipe Établissement lycées<br><br>Champion de France UNSS Équipe Établissement LP |

➔ Le logiciel de gestion de tournoi et des tableaux de rencontres sont disponibles sur OPUSS.

# Championnats de France UNSS
# Sport Partagé en Tir à l'arc

| | COLLÈGES SPORT PARTAGÉ | LYCÉES SPORT PARTAGÉ |
|---|---|---|
| COMPOSITION DES ÉQUIPES | 4 compétiteurs :<br>- 2 élèves en situation de handicap (**Avec attestation MDPH ou MDA OBLIGATOIRE**)<br>- 2 élèves valides.<br><br>Pour les élèves en situation de handicap :<br>Benjamins / Minimes / Cadets<br>Possibilité d'avoir 1 junior première année au maximum dans l'équipe.<br><br>Pour les élèves valides :<br>Benjamins / Minimes / Cadets<br><br>Mixité obligatoire (au moins une fille/un garçon par équipe) | 4 compétiteurs :<br>- 2 élèves en situation de handicap (**Avec attestation MDPH ou MDA OBLIGATOIRE**)<br>- 2 élèves valides.<br><br>Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides :<br>Cadets / Juniors / Seniors 1<br><br>Mixité obligatoire (au moins une fille/un garçon par équipe). |
| JEUNE ARBITRE<br><br>**Lien livret JA** | Les académies présentant une équipe en sport partagé ont la possibilité de proposer un Jeune Arbitre certifié académique de l'établissement qualifié.<br>Cette démarche est non obligatoire mais offre la possibilité de venir avec un jeune arbitre qui sera en priorité affecté au championnat sport partagé. | |
| JEUNE COACH<br>**Lien livret JC** | 1 Jeune coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe.<br><br>En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France. | |
| RÉGLEMENT | FFTA<br><br>Matériel autorisé :<br>Les arcs montés sans corde doivent impérativement passer dans un gabarit de 20 cm de diamètre. La puissance maximale constructeur marquée sur les branches doit être inférieure ou égale à 26 livres (marquage max 24/26 livres).<br><br>Blasons : **80** cm ∅ dix zones<br><br>Les flèches des élèves en situations de handicap doivent être identifiées individuellement par un scotch de couleur différente par archer.<br><br>**Règlement spécifique sport partagé en tir à l'arc incluant les compensations par classification disponible sur OPUSS.**<br><br>Dans la fiche sport dispositions générales : Tableau des classifications pour les ESH. | |
| TENUE DE COMPÉTITION | **Cf Règlement Fédéral** (I, B : la tenue de compétition).<br>**Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.**<br>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral. | |

| | | |
|---|---|---|
| FORMULE DE COMPÉTITION | Tir à 15 m pour tous.<br><br>La phase de qualification se déroule en 6 volées de 5 flèches par compétiteur.<br><br>La phase de classement se déroule en Match par set<br>Set (volée) de 8 flèches en 160 secondes : 2 flèches par archer<br>Gain du set = 2 points, Egalité du set = 1 point, Perte du set = 0 point<br>L'équipe vainqueur du match est la 1ère équipe à 5 points<br>*Voir tableau exemple en annexe*<br><br>Si 4-4 à la fin du 4ème set, on effectue un tir de barrage.<br>Tir de barrage : volée de 4 flèches en 80 secondes, 1 flèche par archer<br><br>Si à la fin du tir de barrage, une égalité de score est constatée, c'est la flèche la plus près du centre qui détermine l'équipe vainqueur. | |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION | Tous les champions d'académie peuvent postuler à la qualification dans la limite des quotas attribués.<br><br>Si toutefois le nombre d'équipes postulantes est supérieur au nombre de quotas, la commission de qualification classera les équipes en fonction des résultats obtenus lors **du tour de qualification** du championnat académique.<br>⇨ Total sur 1200 points.<br><br>En tout état de cause, la commission de qualification est la seule habilitée à publier la liste des équipes qualifiées. | |
| NOMBRE D'ÉQUIPES | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en collège toutes catégories confondues (établissement, excellence et sport partagé) | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en lycée toutes catégories confondues. (établissement, excellence et sport partagé) |
| TITRES DÉCERNÉS | Champion de France UNSS Collèges Sport Partagé en Tir à l'arc. | Champion de France UNSS Lycées Sport Partagé en Tir à l'arc. |

**Merci de faire parvenir le fichier de recueil nominatif des points des élèves ESH du championnat académique (disponible sur OPUSS) une fois la liste des équipes qualifiées saisie à l'adresse suivante : sport.partage@unss.org**

# Dispositions particulières Tir à l'Arc Excellence

Non autorisées en championnat Excellence :

- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle Espoir.
- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle France Relève.
- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFTA.
  La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

- Les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2023 (Reconversion, Élite, Senior, Collectifs nationaux / Partenaires, Espoir, Relève / Jeune).
  Disponible sur OPUSS, La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.

# Conditions de participation spécifiques pour les championnats de France par équipes excellence en tir à l'arc

La définition des niveaux de participation en Tir à l'Arc se fait d'après le type d'arc utilisé par les tireurs de l'équipe. Une équipe s'inscrit donc dans un niveau en fonction du type d'arc qu'elle va utiliser.

Doivent participer en excellence : les équipes Collèges et Lycées dont au moins **UN** archer utilise un arc qui ne passe pas dans le gabarit (200 mm intérieur) permettant de définir le matériel utilisé par les équipes d'établissement.

# Championnats de France UNSS par Équipes Excellence en Tir à l'arc

| | COLLÈGES EXCELLENCE | LYCÉES EXCELLENCE |
|---|---|---|
| COMPOSITION DES ÉQUIPES | 4 compétiteurs : benjamins, minimes et cadets.<br><br>Mixité obligatoire. | 4 compétiteurs : minimes, cadets, juniors et seniors 1<br><br>Mixité obligatoire. |
| JEUNE ARBITRE<br><br>**Lien livret JA** | En collège,<br>1 seul jeune arbitre par académie, établissement et excellence confondu | En lycée,<br>1 seul jeune arbitre par académie, établissement et excellence confondu |
| | Le jeune arbitre est certifié académique minimum.<br>Il peut être d'une autre association sportive de l'académie.<br>Il ne peut pas être compétiteur.<br>Il peut être le même pour le CF collège et le CF lycée (CF l'un après l'autre)<br>En cas d'absence, les associations sportives concernées ne pourront pas participer aux Championnats de France. | |
| JEUNE COACH<br><br>**Lien livret JC** | 1 Jeune coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe.<br>En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer aux Championnats de France. | |
| RÉGLEMENT | FFTA<br><br>Matériel autorisé :<br>Libre sauf compound (arc à poulies)<br><br>Blasons :<br>40 cm ∅ dix zones | FFTA<br><br>Matériel autorisé :<br>Libre sauf compound (arc à poulies)<br><br>Blasons :<br>**Trispot de 40 cm vertical**<br><br>Maximum de 2 flèches par spot, sinon la meilleure est éliminée du décompte. |
| TENUE DE COMPÉTITION | Cf Règlement Fédéral (II, B : la tenue de compétition)<br>**Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs**<br><br>Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral | |

| | | |
|---|---|---|
| FORMULE DE COMPÉTITION | Tir à 15 m pour tous.<br><br>La phase de qualification se déroule en 6 volées de 5 flèches par compétiteur.<br><br>La phase de classement se déroule en Match par set<br>Set (volée) de 8 flèches en 160 secondes : 2 flèches par archer<br>Gain du set = 2 points, Egalité du set = 1 point, Perte du set = 0 point<br>L'équipe vainqueur du match est la 1ère équipe à 5 points<br>*Voir tableau exemple en annexe*<br><br>Si 4-4 à la fin du 4ème set, on effectue un tir de barrage.<br>Tir de barrage : volée de 4 flèches en 80 secondes, 1 flèche par archer<br><br>Si à la fin du tir de barrage, une égalité de score est constatée, c'est la flèche la plus près du centre qui détermine l'équipe vainqueur. | |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION | Tous les champions d'académie peuvent postuler à la qualification dans la limite des quotas attribués.<br><br>Si toutefois le nombre d'équipes postulantes est supérieur au nombre de quotas, la commission de qualification classera les équipes en fonction des résultats obtenus lors **du tour de qualification** du championnat académique<br>⇨ Total sur 1200 points.<br><br>En tout état de cause, la commission de qualification est la seule habilitée à publier la liste des équipes qualifiées. | |
| NOMBRE D'ÉQUIPES | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en collège toutes catégories confondues (établissement, excellence et sport partagé) | Les qualifications au championnat de France se feront sur la base de :<br><br>**40** équipes en lycée toutes catégories confondues. (établissement, excellence et sport partagé) |
| TITRES DÉCERNÉS | Champion de France UNSS Équipe Excellence collèges | Champion de France UNSS Équipe Excellence lycées |

➔ Le logiciel de gestion de tournoi et les tableaux de rencontres sont disponibles sur OPUSS.

## Remontée des résultats des Championnats qualificatifs établissement, sport partagé et excellence

La date limite de transmission des résultats académiques par les Services Régionaux est inscrite dans le calendrier des CF, régulièrement mis à jour.

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : **Directement sur Opuss**

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la Direction Nationale de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

# Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

### 1. Passerelles

La convention entre l'UNSS et la FFTA précise que le jeune arbitre de certification de niveau académique ou national permet une équivalence, dès lors qu'il est licencié à la FFTA (en cours de réflexion).

# Innovation

## International

En lien étroit avec la FFTA, l'UNSS participe au championnat du monde scolaire. Ainsi une délégation équipe de France scolaire d'archers est formé lors des Gymnasiades (ISF).

La dernière en date, la gymnasiade Normandy 2022

Article 1

Article 2

Article 3

## Handicap

Proposer des rencontres et des formats spécifiques permettant la participation des élèves en situation de handicap. Pilotage du programme sport partagé par un référent au sein de la CMN, Dominique Lavisse.

## Lien avec la FFTA - LA LICENCE

- ⇨ **La Fédération Française de TIR à L'ARC accorde une licence à un tarif préférentiel à tout tireur déjà licencié à l'UNSS dans la saison en cours et qui en fait la demande, en conformité avec les dispositions du code du sport et des règlements fédéraux en vigueur.**

## Boite à Outil animation

**Fiche** trophée des AS :

- Tir sur cible
- Run Archery - Biathlon Tir + Course

## Run Archery

Organiser des évènements ponctuels afin de faire découvrir et pratiquer l'activité du tir à l'arc et du run archery au sein des associations sportives (AS). La pratique du run archery (course et tir) se développe.

| | |
|---|---|
| COMPOSITION DES ÉQUIPES | Benjamins<br>Minimes<br>Cadets<br>Juniors |
| | 4 compétiteurs<br>Parité obligatoire : 2F et 2G |
| JEUNE ARBITRE | 1 Jeune arbitre en tir à l'arc<br>Il peut être d'une autre association sportive, il ne peut pas être compétiteur |
| JEUNE COACH | 1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée<br>Il ne peut pas être d'une autre association sportive de l'académie<br>En cas d'absence, l'académie concernée ne pourra participer à la compétition |
| RÈGLEMENT | FFTA<br><br>Matériel autorisé : les arcs montés sans corde doivent impérativement passer dans un gabarit de 20 cm de diamètre. Aucun stabilisateur ou masse additionnelle n'est autorisée.<br>La puissance maximale constructeur marquée sur les branches doit être inférieure ou égale à 26 livres. (Marquage max 24/26 livres)<br><br>Blasons en fonction du matériel disponible :<br>Blason de 4 spots de 16 cm ∅ ou cibles basculantes<br>Blason de 3 spots de 20 cm ∅ (trispot) |
| TENUE DE COMPÉTITION | Cf Règlement Fédéral (II, B : la tenue de compétition)<br>**Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs.** Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral |
| FORMULE DE COMPÉTITION | Tir à 10 m pour tous<br><br>Les compétiteurs courent avec l'arc tenu en main, ou dans le dos.<br>Les flèches sont au pas de tir.<br><br>Qualifications en individuel : Course de 3 boucles de course avec deux tirs. (Boucle de course, tir debout, pénalité éventuelle, boucle de course, tir avec 1 genou au sol, pénalité éventuelle, boucle de course). 4 flèches tirées par séquence de tir. (3 flèches si trispot)<br><br>Distances de courses :<br>Benjamin(e) : 250m // pénalité 45m<br>Minime : 325m // pénalité 52m<br>Cadet(te) Junior : 400m // pénalité 60m<br><br>Finale par équipe : formule mass start en relais par équipe de 4.<br>1 boucle de course et 1 tir par compétiteur.<br>Le relais se termine à la fin du tir du dernier relayeur. Pas de boucle supplémentaire.<br><br>Déroulement de l'épreuve : course relayeur R1G, tir debout R1G, Pénalité, course R2 G, tir genou, pénalité, course R3F, tir debout, pénalité, course R4F, tir genou, pénalité, Arrivée.<br>1G tire debout et 1 à genou, 1F tire debout et 1 à genou dans cet ordre. |

Annexe 1

## Associations Sportives classées dans les 3 premières en 2021 et 2022 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

# NÉANT

Dans ce cas **AUCUNE** équipe d'Établissement ne peut participer au Championnat de France par Équipe d'Établissement à partir du niveau Académique.

## Associations Sportives étant classées dans les 3 premières en 2022 des Championnats de France Excellence non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipes d'Établissement

### Collèges Mixtes Excellence

Chatillon sur Seine du 9 au 11 mars 2022

**CLASSEMENT FINAL**

| | ETABLISSEMENT | Ville | ACADEMIE |
|---|---|---|---|
| 1er | COL Collège Michel de l'Hospital | Riom | CLERMONT-FERRAND |
| 2ème | COL Collège Henri Martineau | Coulonges-sur-l'Autize | POITIERS |
| 3ème | COL Collège Marcel Aymé | Saint-Florentin | DIJON |

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

Annexe 3

**Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2022 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

# NÉANT

Annexe 4

**AS ayant fait forfait dans les dix jours avant les Championnats de France en 2022 et n'étant pas autorisées à participer en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

# NÉANT

# Annexe 5 – Format minimum des championnats d'académie qualificatifs au Championnat de France

- Phase de qualification de 6 volées de 5 flèches par équipe mixte de 4 compétiteurs.

# Annexe 6

## Déroulé pour les matchs par set :

Set (volée) de 8 flèches en 160 secondes : 2 flèches par archer
Gain du set = 2 points, Egalité du set = 1 point, Perte du set = 0 point

L'équipe vainqueur du match est la 1ère équipe à 5 points

Exemple d'évolution d'un match en fonction des sets :

| | Equipe A | | | Egalité | Equipe B | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er Set | | | 2-0 | 1-1 | 0-2 | | |
| 2ème Set | | 4-0 | 3-1 | 2-2 | 1-3 | 0-4 | |
| 3ème Set | 6-0 | 5-1 | 4-2 | 3-3 | 2-4 | 1-5 | 0-6 |
| 4ème Set | | 6-2 | 5-3 | 4-4 | 3-5 | 2-6 | |
| | | | | | | | |
| Barrage | | | 5-4 | | 4-5 | | |

En vert, l'équipe A a gagné. Le match est terminé

En rouge, l'équipe B a gagné. Le match est terminé

Un match peut donc se jouer :
- En 3 sets
- En 4 sets
- En tir de barrage

Si 4-4 à la fin du 4ème set, on effectue un tir de barrage.
Tir de barrage : volée de 4 flèches en 80 secondes, 1 flèche par archer

Si à la fin du tir de barrage, une égalité de score est constatée, c'est la flèche la plus près du centre qui détermine l'équipe vainqueur.